



*GEPP: Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels

La **CFDT** déplore une GEPP qui se résume encore à faire partir les salariés d'Orange en TPS, en filiale

ou en externe.

La CFDT revendique une amélioration du projet...

Pour la **CFDT** les séances continuent de s'enchainer et le constat est une orientation prioritaire de la direction vers le TPS et non vers les recrutements et l'emploi en général.

Les 5 000 embauches annoncées non seulement ne compensent pas les départs TPS par leur nombre notamment dans l'UES Orange, mais leurs localisations prévues majoritairement en filiale ne permettent ni de régler les problèmes de charge de travail, ni la transmission des compétences et des savoirs.

L'entreprise a une responsabilité d'employabilité, elle affiche à peu près 1/3 des métiers en décroissance. Certains métiers continuent d'etre sous-traités alors qu'il est difficile de reclasser les salariés, la CFDT demande une ré-internalisation de certaines activités.

La **CFDT** revendique:

- Plus de recrutements externes que les 5 000 embauches annoncées.
- Plus de parcours de reconversion que les 1500 prévus sur 3 ans.
- Un minimum de 50% d'emplois en CDI dans les services pour diminuer le recours aux emplois précaires.
- Un engagement sur l'évaluation de la charge de travail dans les services impactés et des moyens humains pour compenser les surcharges éventuelles

La **CFDT** après avoir obtenu début décembre le déroulement de l'enquête triennale sur le stress et les conditions de travail, est satisfaite par l'engagement des salariés qui ont répondu à plus de 50%.

Derniers chiffres en synthèse : (n'hésitez pas à consulter nos tracts précédents)

Mesures	Détails
Recrutements externes	5 000 sur 3 ans
Alternants	2 500 par an
Rémunération TPS	65% pendant le temps libéré
Minima TPS (2024)	Non cadre : 2 135€, cadre : 2 975€
Surrémunération TPS	Réévaluée chaque année de 1%
Mobilité interne	À l'initiative du salarié <i>(prime de 4 000 à 10 000€)</i>
Parcours de reconversion	41 parcours disponibles (primes de 8 000 à 15 000€)
Temps de respiration	750 salariés sur 3 ans
Congé de mobilité	Indemnité de 8,5 à 28 mois selon l'ancienneté

RPS : Risques Psychosociaux.

La **CFDT** demande des véritables garanties sur l'emploi, ainsi que sur les conditions et la charge de travail pour ceux qui resteront...

Restons mobilisés pour un avenir meilleur chez Orange!

N'hésitez pas à vous rapprocher de vos militants CFDT locaux pour toutes questions.











